

France-Paris: Modular and portable buildings

OJ S 128/2018 06/07/2018

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Agence publique pour l'immobilier de la justice

Postal address: 30 rue Château des Rentiers

Town: Paris

NUTS code: FR1 Ile-de-France

Country: France

E-mail: aurore.guironnet@apij-justice.fr**Internet address(es):**Main address: <http://www.apij.justice.fr/>Address of the buyer profile: <http://www.achatpublic.com/>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_bkobT4D8gh&v=1&selected=0

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Other activity: Opérateur immobilier de la justice

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Fourniture et installation d'éléments modulaires provisoires dans le cadre de l'extension de l'ENAP

II.1.2. Main CPV code

44211100 Modular and portable buildings

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Fourniture et installation d'éléments modulaires provisoires dans le cadre de l'extension de l'École nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP) située à Agen (47).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

44211100 Modular and portable buildings

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR101 Paris

NUTS code: FRI Nouvelle-Aquitaine

Main site or place of performance: Agen

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché a pour objet la fourniture et la pose d'éléments modulaires provisoires dans le cadre de l'extension de l'École nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP) située à Agen (47).

Le marché est phasé comme suit:

- phase 1: la réalisation des études de projet, des études d'exécution et de synthèse, y compris sondages, diagnostics et relevés éventuels complémentaires à ceux fournis dans le DCE, qui seraient rendus nécessaires par les spécificités du projet ou à la demande du contrôleur technique ainsi que les demandes d'autorisations administratives,
- phase 2: la préparation du terrain,
- phase 3: la fourniture et la pose des éléments modulaires provisoires.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 73

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Maximum number: 4 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Jugement des candidatures: l'analyse sera effectuée en 2 temps sous réserve de la fourniture d'un dossier complet:

- 1) Recevabilité (capacité des candidats à répondre au marché). Capacité économique et financière et capacité technique et professionnelle. À l'issue de cette première phase, le pouvoir adjudicateur écartera les candidats n'ayant pas les niveaux de capacité requis pour répondre au marché.
- 2) Sélection des candidats parmi les candidats recevables. Dans l'hypothèse où le nombre de candidatures recevables est supérieur au nombre maximal indiqué dans l'avis d'appel public à la concurrence (4), il sera opéré dans un second temps à la sélection de 4 candidats parmi les candidats recevables.

Pour ce faire, il sera fait application des critères ci-dessous:

- qualité des références de l'entreprise en charge de la fourniture des modulaires dans la perspective de la mise en œuvre d'un projet répondant à un programme fonctionnel et technique similaire à celui de l'objet du marché,

— qualité des références des autres membres du groupement (qu'il soit mandataire/cotraitant /sous-traitant/autre opérateur) au vu de l'objet du marché (importance, nature et complexité des prestations réalisées). Les candidatures seront analysées et classées au regard de ces 2 critères.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les pièces du dossier de candidature seront entièrement rédigées en langue française.

NB: les pièces accompagnant le dossier de candidature rédigées en langue étrangère seront acceptées si elles sont accompagnées d'une traduction en langue française certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Constitution des dossiers de candidature: renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les critères de sélection des candidatures sont remplis.

— le formulaire DC1 «Lettre de candidature — désignation du mandataire par ses cotraitants» version du 31.3.2016 complétée et signée par le candidat. Le formulaire DC1 est disponible à l'adresse suivante:

http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimes_dc/DC1-2016.doc

— une déclaration sur l'honneur, dûment renseignée, datée et signée par le candidat, en application de l'article 48 du décret n° 2016360 du 25.3.2016 relatif aux marchés publics, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015899 du 23.7.2015 relative aux marchés publics et qu'il est en règle au regard des articles L. 52121 à L. 521211 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés; du candidat ou de chaque membre du groupement,

— si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L. 631-1 du code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet; du candidat ou de chaque membre du groupement,

— une attestation de l'inscription à l'ordre des architectes en cours de validité (ou équivalent pour les candidats non établis en France), pour l'architecte uniquement.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé par le candidat ou chaque membre du groupement, au cours des 3 derniers exercices disponibles (à renseigner dans le cadre de réponse — annexe 1 de l'AAPC).

Minimum level(s) of standards possibly required:

Minimum de 5 000 000 EUR (HT) de chiffre d'affaires moyen pour le candidat ou le groupement au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— l'indication des responsables pressentis des prestations ainsi que leurs principales expériences de même nature que le marché démontrant que le candidat (entreprise individuelle ou groupement) disposent en son sein de compétences spécifiques,
— répartition des missions: une note détaillant la répartition des missions au sein du groupement (qu'il soit mandataire/cotraitant/sous-traitant/autre opérateur) afin de permettre d'examiner les moyens humains et les références par rapport aux missions confiées.

Pour chaque candidat, ou chaque membre du groupement:

— une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat (à renseigner dans le cadre de réponse — annexe 1 à l'AAPC),

— références:

La présentation de 3 références d'opérations en phase d'étude de conception, ou en phase d'exécution ou livrées, récentes, significatives et appropriées à l'objet de la consultation (à renseigner dans le cadre de réponse — annexe 1 de l'AAPC).

Ces prestations peuvent éventuellement être partagées avec d'autres membres du groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des missions semblables à celles qui lui sont confiées dans le cadre de la présente opération.

Pour chaque référence, seront présentées les principales caractéristiques de l'opération:

- maître d'ouvrage et ses coordonnées,
- nature et localisation de l'opération,
- année de mise en service ou phase d'avancement,
- type de mission,
- montant de l'opération (en k EUR HT),
- montant de la mission (en EUR HT),
- position pour cette référence (mandataire ou cotraitant ou sous-traitant),
- typologie, surface et caractéristiques principales de l'opération.

Le candidat devra, à travers les documents demandés ci-dessus, et notamment les références, démontrer ses compétences pour des opérations d'ampleur et de complexité analogue à la présente opération et, de qualité fonctionnelle et technique, répondant aux besoins des utilisateurs.

Les candidats pourront présenter une attestation de bonne exécution des travaux pour les références les plus importantes, précisant s'ils ont été effectués dans les règles de l'art et s'ils ont été menés à bonne fin.

Les dossiers de candidature devront être constitués uniquement des éléments listés dans la présente annexe. Aucun autre élément ne sera pris en compte dans le cadre de l'analyse des candidatures. Si le candidat transmet plus de 3 références, seules les 3 premières seront examinées dans l'ordre de présentation.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Attribution à un candidat unique ou à un groupement solidaire ou à un groupement conjoint dont le mandataire est solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement.

Le candidat unique ou le groupement comportera en son sein un architecte inscrit à l'ordre des architectes (ou équivalent pour les candidats non établis en France).

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 06/08/2018 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les candidatures devront être transmises par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir la confidentialité.

Les dossiers de candidature devront être présentés sous enveloppe fermée avec la mention «ENAP fourniture et installation d'éléments modulaires — ne pas ouvrir»

Ils seront soit déposés du lundi au vendredi, sauf jour férié (9:30 à 12:00; 14:00 à 17:00)

contre récépissé au service juridique et des marchés de l'APIJ (30 rue du Château des

Rentiers, 75013 Paris, 8e étage, bureau 820) soit adressés par voie postale avec avis de

réception à l'APIJ service juridique et des marchés au service (30 rue du Château des

Rentiers, 75013 Paris) soit transmis par voie électronique à l'adresse suivante: [https://www.](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_bkobT4D8gh&v=1&selected=0)

[achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_bkobT4D8gh&v=1&selected=0)

[PCSLID=CSL_2018_bkobT4D8gh&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_bkobT4D8gh&v=1&selected=0)

Dans tous les cas, les dossiers de candidature devront impérativement arriver avant la date limite et l'heure limite indiquées au IV.2.2.

En cas de transmission de la candidature sur le profil acheteur, la lettre de candidature (DC1) pourra être signée au moyen d'un certificat électronique conforme au Référentiel général de sécurité (RGS) niveaux ** ou *** RGS, conformément à l'arrêté du 15.6.2012 relatif à la signature électronique dans les marchés publics (et non le seul fichier ZIP contenant ces documents). Si le candidat utilise un certificat non référencé sur une liste de confiance, il doit fournir tous les éléments nécessaires à sa vérification. Les certificats de signature PRIS V1 ne sont plus acceptés. Les formats de signatures acceptés sont Xades, Pades et Cades. Il est rappelé aux candidats que la signature manuscrite scannée ne peut remplacer la signature électronique et la signature du fichier ZIP ne vaut pas signature des documents qu'il contient. La liste exhaustive des formats bureautiques autorisés pour la transmission électronique des plis est la suivante: .zip, .pdf, .doc et .xls. Copie de sauvegarde: le candidat qui effectue une transmission électronique de sa candidature peut effectuer, à titre de copie de sauvegarde de ces documents, une transmission sur un support physique électronique ou sur un support papier. En cas de transmission sur support physique électronique, la lettre de candidature et l'habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1), devra être signée au moyen d'un certificat électronique.

L'enveloppe contenant la copie de sauvegarde doit être scellée et comporter la mention lisible «Copie de sauvegarde». Cette copie doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures. La copie de sauvegarde ne peut être ouverte que dans les cas prévus à l'article 7 de l'arrêté du 14.12.2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Le DCE donné à titre indicatif en phase de candidature comporte uniquement les pièces administratives. Ces documents, disponibles en téléchargement sur la plateforme achat public, sont uniquement destinés à l'information des candidats. Ils ne doivent en aucun cas servir de base à une réponse; la procédure étant de type restreint. En conséquence, les moyens pour lesquels les DCE définitifs pourront être obtenus ne seront communiqués qu'aux candidats admis à remettre une offre.

Une visite à caractère obligatoire sera organisée avec les candidats retenus dans le cadre de la consultation. Les dates et les horaires seront précisés aux candidats retenus lors de transmission du DCE complété.

L'opération est financée sur les crédits alloués à l'APIJ. Le paiement est effectué à 30 jours maximum. Une avance est prévue. Les prix sont forfaitaires.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75004

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Internet address: <http://www.paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75004

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Internet address: <http://www.paris.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

02/07/2018